

- 1 Élections CSE
- 2 Histoire de la Bourse du travail
- 3 et 4 Inflation et pouvoir d'achat
- 5 La vie des syndicats
- 6 Syndicalisme et Ecologie
- 7 Les syndicats en action
- 8 Aésio mutuelle

N°7 -2023

BRÈVES FO LOIRE

Bourse du travail-
4 Cours Victor Hugo
42028 St Etienne Cédex 1

☎ 04 77 43 02 90

ELECTIONS CSE FO DOIT GAGNER ET FO VA GAGNER !

Pour une majorité des CSE, le renouvellement est en cours ou va avoir lieu d'ici la fin de l'année 2023. Le second semestre 2023 verra se dérouler des élections conduisant au renouvellement de près de 66 % des CSE.

Pour Force Ouvrière, ce renouvellement est extrêmement important puisqu'il conditionne notre représentativité et donc notre poids, en tant qu'interlocuteur social, à tous les niveaux. Nous devons donc renforcer notre représentativité ! Le développement de nos implantations participe également à cet objectif d'augmenter notre représentativité.

Le renouvellement est également un enjeu d'importance pour chaque salarié dans les entreprises puisqu'il conduit à l'élection des représentants du personnel, chargés de la protection des intérêts des salariés pendant au minimum quatre ans. Cette période est souvent intense pour les candidats aux élections professionnelles et les nouveaux élus. Elle implique d'être attentif à bon nombre d'enjeux, au bon déroulement du scrutin ou encore à la négociation de moyens suffisants pour fonctionner et ainsi pouvoir remplir le mandat confié.

La confédération accompagne les candidats pour réaliser ou poursuivre ce travail de proximité et d'information. À cet égard, FO a notamment mis en place des outils juridiques : l'Info CSE, la plateforme PAP CSE en ligne, etc. ; des sessions de formation PAP CSE, la possibilité pour les fédérations et les unions départementales d'établir une liste de négociateurs pouvant être désignés animateurs afin de négocier des protocoles préélectoraux.

La confédération organise une réunion le 4 juillet à laquelle toutes les unions départementales et les fédérations sont conviées pour échanger sur ces différents outils et définir une stratégie permettant à FO de progresser partout !

FO salue le travail des militants et des équipes syndicales qui agissent au quotidien sur le terrain, pour tous les salariés. Nos revendications sur les salaires, le pouvoir d'achat et l'amélioration des conditions de travail sont les bonnes. Nous avons obtenu des résultats satisfaisants aux élections CSE qui ont déjà eu lieu. Dans la fonction publique, en décembre dernier, nous avons décroché la deuxième place dans les trois versants de la fonction publique ! Nous devons continuer ! Nous ne pouvons pas nous permettre de reculer, nous ne pouvons que progresser, nous devons progresser !

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous. FO doit gagner et FO va gagner !

Frédéric Souillot

Un peu d'histoire

BRÈVES FO LOIRE

La Bourse du travail St Etienne



C'est 1888 que la première Bourse du travail est aménagée à St Etienne dans un immeuble loué place Marengo. Il s'agit à l'époque de la troisième Bourse du travail française après celle de Paris et de Nîmes.

C'est en 1901 que l'actuelle Bourse du Travail est érigée à son emplacement actuel l'architecte choisi est Léon Lamaizière.

14 juillet 1906 : Jules Ledin remet l'aile Nord aux organisations syndicales. En 1907 les sociétés mutualistes rejoignent la Bourse du Travail dans l'aile sud.

Jusqu'en 1974 les sociétés mutualistes et les syndicats cohabitaient dans les Bourses du travail .

St Etienne fut la capitale de la Mutualité système d'entraide née à la révolution industrielle : les membres versaient une cotisation les garantissant contre une perte d'emploi ou un accident du travail.

interview du secrétaire du syndicat des agents du département de la Loire

La commission communication de la CE est en attente de vos communiqués relatifs aux activités des syndicats de notre Union Départementale et nous tenons à vous remercier pour les éléments qui nous sont transmis régulièrement.

Dans la situation actuelle marquée par le développement de l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat nous sommes plus particulièrement en attente des initiatives, revendications et mobilisation salariales. L'échange qui suit avec le secrétaire du syndicat des agents du Département de la Loire ouvre cette rubrique.

Brève FO : ton syndicat a pu soutenir les agents de ta collectivité depuis plusieurs mois sur des revendications salariales, peux-tu nous dire ce qu'il en est ?

DH : Oui bien sur, en fin d'année 2022 nous avons été amenés à négocier la mise en place du CTI (Complément de traitement Indiciaire). Cette disposition a été arrachée lors de la mobilisation des agents hospitaliers à la sortie du confinement et FO est intervenu pour défendre son extension à de nouvelles catégories d'agents et y compris des agents relevant de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale. Lorsque le décret d'application est enfin paru notamment pour les agents des Conseils Départementaux nous avons pu intervenir avec nos collègues pour défendre une lecture aussi large et favorable que possible du texte.

Dans le même temps nous avons également conduit avec les agents des démarches salariales qui touchaient au régime indemnitaire. Selon les situations nous avons pu travailler sur l'adéquation grade fonction ou sur le changement de positionnement dans la grille indiciaire du fait de l'évolution même des postes : nouvelles tâches, charge de travail et responsabilité accrues par exemple.

Dans le cas de l'adéquation grade fonction nous sommes intervenus pour des agents de catégorie C occupant des poste de catégorie B, ou des agents de catégorie B occupant des postes de Catégorie A. Nous avons même quelques cas d'agents de catégorie C occupant des poste de catégorie A.

Il faut préciser que nos revendications s'appuient sur ce que l'on nomme à présent l'attractivité de la fonction publique. Il faut comprendre qu'une collectivité comme le Conseil Départemental a du mal à recruter et à fidéliser ses agents du fait des conditions de travail et du niveau des rémunérations insuffisant et insatisfaisant.

Brève FO : Comment en est-on arrivé là, comment expliquer cette situation ?

DH : C'est une situation qui n'est pas propre aux fonctionnaires territoriaux, elle concerne les agents hospitaliers où les enseignants pour n'évoquer que les cas les plus médiatisés, mais on peut considérer que l'ensemble des services publics sont concernés par ce phénomène.

L'évolution des conditions de travail explique pour partie cette situation, mais dans une période où les salariés, les jeunes et les retraités sont confrontés à une inflation continue je voudrais surtout insister sur la dégradation du niveau des rémunérations.

Nous avons l'habitude d'annoncer que le gel du point d'indice faisait perdre 20 % de pouvoir d'achat aux fonctionnaires, aujourd'hui les communiqués de nos fédérations mettent en avant une perte de 27 % du fait de l'effet cumulé de l'inflation et du gel du point d'indice.

Nous constatons que les agents n'acceptent pas cette situation, les mobilisations que nous avons pu conduire sur notre collectivité le démontrent. Dernièrement ce sont nos collègues des services chargés de l'entretien des routes, qui las d'attendre, après plusieurs journées de grève et de mobilisations ont décidé d'aller bloquer le tour du Dauphiné. L'effet a été radical, ils ont été reçus mercredi dernier pour ouvrir les négociations sur leur positionnement dans le régime indemnitaire.

Brève FO : Comment envisages-tu la suite, quelle place vont occuper les revendications salariales d'ici la rentrée ?

DH: Les mobilisations en cours semblent démontrer que l'impact de l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat qui atteint les salariés, la jeunesse et les retraités produit des attentes importantes. La question des salaires est assurément facteur de mobilisation qui ouvre des possibilités de développement et de structuration de nos organisations syndicales.

Je pense que nous avons une responsabilité particulière comme organisation syndicale, dans cette situation. Il me semble que nous devons soutenir sans réserve ces revendications et travailler à favoriser et unifier les mobilisations en cours. En ce qui concerne les fonctionnaires ce qui nous rassemble c'est l'augmentation du point d'indice et la revalorisation des grilles indiciaires qui permettent d'établir le salaire de base. Les propositions faites au mois de juin sur ces points ne sont pas satisfaisantes, je pense qu'il faut le dire haut et fort.

Au sein de notre bureau syndical nous avons d'ailleurs décidé de partir en campagne sur la question de la revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires sans attendre la rentrée de septembre. L'état d'esprit des collègues sur ces questions ne permet pas sérieusement d'envisager de différer nos interventions.

Pour ce qui concerne l'interprofessionnelle, il me semble que c'est une bonne idée d'appeler nos syndicats à faire remonter les initiatives, les revendications et les mobilisations en cours sur les questions salariales. L'appel est lancé, c'est un point de départ et il sera important de pouvoir faire un premier point à la parution du prochain numéro de Brève



La vie des syndicats



BRÈVES FO LOIRE

CONGRES DE LA FNEC FP FO ET DE SES SYNDICATS

Le parc des expositions d'Angers a accueilli du 5 au 9 mai le 19 ième congrès de la Fédération Nationale de l'Education, de la Culture et de la Formation Professionnelle et les congrès de ses différents syndicats.

Le congrès est un moment important de la vie de la fédération, temps de partage indispensable entre les différents secteurs de l'Education Nationale, de la maternelle à l'université et les nombreux métiers représentés : prof de tous niveaux sans oublier la formation pro, bibliothécaires, assistantes sociales, infirmières, inspecteurs, administratifs

Les syndicats de la Loire étaient bien représentés et les échanges ont été riches, tant à la tribune que lors des moments moins formels.

Sylvain Excoffon a été ré-élu au bureau de la Fédération, il a également endossé la charge de Secrétaire National de son syndicat FO ERS (personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

Nous n'avons pas oublié la lutte contre la réforme des retraites et plus de 900 congressistes se sont joints au cortège FO du Maine et Loire, déjà bien fourni et très structuré !

En tête de cortège, FO a fait entendre une belle variété de chants .

Syndicats Territoriaux de la Loire

Suite à l'assemblée générale exceptionnelle du 30 mai dernier, Chantal FERNANDES agent de maîtrise à la mairie de St Galmier a été élue à l'unanimité secrétaire générale du syndicat des agents territoriaux de la Loire et Stéphan DENIS adjoint technique principal à la mairie de Pélussin secrétaire adjoint.

UD FORCE OUVRIÈRE 42 SYNDICALISME ET ECOLOGIE

BRÈVES FO LOIRE



Béatrice CLICQ secrétaire confédérale en charge de l'écologie a participé au stage sur l'écologie et à la commission exécutive où elle a présenté la position de Force ouvrière sur l'écologie, les enjeux et les impacts sur l'économie (modes de production, croissance, mutation du travail)

Les problématiques écologiques (changement climatique, perte de biodiversité, raréfaction des ressources...) en présentant les rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)

Leurs enjeux et impacts sur l'économie (agriculture, industrie, transport, bâtiment...)

Béatrice CLICQ, Secrétaire confédérale FO Egalité et Développement durable et son assistante Zaima BENACHOUR, ont présenté le positionnement syndical FO sur ces questions :

- Evolution des positions de la Confédération de 1974 à nos jours
- Le travail de la Confédération avec les institutions : CNTE (Conseil national de la transition écologique), CESE (Conseil économique, social et environnemental), CESER (Régional), Ministère de la transition écologique...
- Le travail et le positionnement de la Confédération sur l'aspect social de différentes lois traitant de l'environnement (mobilité, Egalim, antigaspi, stratégie bas carbone, biodiversité, énergie nucléaire, climat et résilience ...)

La discussion a notamment porté sur le nucléaire, le transport aérien, le rôle des représentants FO au CSE (la co-décision sur les questions environnementales est-elle ou non de leur responsabilité ?) et a mis en évidence l'écartèlement de la Confédération entre l'urgence écologique et la protection des emplois.

compte rendu du stage syndicalisme et écologie fait par Gérard Vidalenc



les syndicats en action

BRÈVES FO LOIRE

Le 20 juin MANIFESTATION POUR LA DÉFENSE DE L'HOPITAL PUBLIC



Mobilisation simultanément sur les deux sites de Feurs et Montbrison
Aujourd'hui à 13h avec la CGT
Force-Ouvrière Hôpital du Forez se bat pour l'hôpital public



La colère gronde chez les territoriaux de Saint-Étienne

Pas question pour les personnels de perdre des acquis à l'occasion de la mutualisation de services entre la Ville et la Métropole de Saint-Étienne. Après avoir dénoncé en avril la disparition d'une prime d'exhumation pour les fossoyeurs, le syndicat FO3 des territoriaux de la communauté de commune est parti en lutte ce mois de juin contre la diminution du montant du forfait d'astreinte pour une quarantaine d'agents des bâtiments. Relevant de cinq corps différents (serruriers, plombiers, chauffagistes, menuisiers et électriciens), ils sont d'astreinte en soirée et la nuit pour assurer l'entretien et la sécurité des bâtiments.

« Depuis la mutualisation mise en place au 1^{er} juin 2023, ils ont la charge de 460 bâtiments supplémentaires et un périmètre d'intervention décuplé, mais leur forfait d'astreinte a diminué

plus que de moitié », dénonce Olivier Karagueuzian, secrétaire général du syndicat FO3.


Dégradation des conditions de travail

Les agents demandent un niveau de forfait au moins équivalent à celui qu'ils percevaient à la Ville de Saint-Étienne.

Par ailleurs, dans le cadre d'une intersyndicale à laquelle prend part FO, un appel à une grève le 30 mai avait été lancé à destination de l'ensemble des territoriaux de la Ville et de la Métropole pour dénoncer notamment des réductions budgétaires et une dégradation des conditions de travail.

Clarisse Josselin





“Ce qu'on attend
d'une mutuelle ?
Qu'elle s'adapte
à nous, et pas
l'inverse.”

Des solutions d'assurance et des services,
pour tous, répondant aux besoins
actuels et à venir.

C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui.

Renseignez-vous en agence
ou sur aesio.fr



**FO, LA PROTECTION
EN TOUTES CIRCONSTANCES...**



BONNES VACANCES!